

**ADDACTIS France S.A.S**

“Le Valvert”  
46 bis chemin du Vieux Moulin  
69160 TASSIN  
FRANCE

**The Global Compact Office**

United Nations  
Room S-1881  
New York, N.Y. 10017  
USA

*Objet : Communication sur le progrès 2020*

Madame, Monsieur,

Depuis 2004, nous nous attachons à défendre et promouvoir les dix principes fondamentaux du Global Compact des Nations Unies avec l'aide et la participation de nos salariés. Nous sommes fiers pour notre seizième année d'adhésion de la poursuite de nos efforts et souhaitons les renouveler en 2020.

Chaque année nous mettons en œuvre de nouvelles initiatives nous permettant de progresser dans les différents domaines définis par le Global Compact. Nous avons ainsi le plaisir de vous faire part des principales actions menées au cours de l'année écoulée, au travers de notre « Communication sur le progrès 2020 ».

Au nom de notre Comité de Direction et de l'ensemble des collaborateurs d'ADDACTIS France, je suis heureuse de renouveler notre engagement envers le Global Compact des Nations Unies.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses et dévouées.

*Céline BLATTNER*

**Céline BLATTNER**  
Associée  
Directeur Général

## Droits de l'homme

1. Soutenir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence
2. S'assurer de ne pas se rendre complice de violations de ces droits

## Droit du travail

3. Faire respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Assurer l'abolition effective du travail des enfants
6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

## Environnement

7. Soutenir une approche préventive des défis environnementaux
8. Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale
9. Encourager l'essor et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

## Lutte contre la corruption

10. S'engager à lutter contre toute forme de corruption dans sa sphère d'influence, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.

## COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2020

### 1. Droits de l'homme

- **Soutenir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence**
- **S'assurer de ne pas se rendre complice de violations de ces droits**

- **Egalité de traitement entre les salariés**

ADDACTIS France s'engage cette année encore à lutter contre les discriminations et à assurer auprès de ses collaborateurs une égalité de traitement, aussi bien en termes de rémunérations, de recrutement, de conditions de travail, d'accès à des opportunités de carrière (en France ou à l'international). Le système de gestion des carrières mis en place depuis plusieurs années s'adapte à chaque collaborateur en lui offrant une évolution basée sur les compétences, et lui permet de se projeter au sein d'ADDACTIS France sur le long terme, ainsi que dans notre groupe ADDACTIS Group SA. C'est pour cette raison que nous proposons encore cette année des parcours d'évolution différents et individualisés, en fonction des besoins et des envies ainsi que des capacités : spécialisation technique, évolution transverse, à l'international, management.

- **Recrutement non discriminatoire**

Depuis sa création en 1997, ADDACTIS France met au cœur de ses préoccupations la non-discrimination des salariés à l'embauche et interdit toutes formes de discrimination portant sur le sexe, l'âge, les origines, la religion, le handicap etc... Cet engagement vaut également pour toutes les promotions et évolutions en interne. Nous privilégions l'expérience probante et les qualités humaines, sans que l'origine, la nationalité, l'âge ou le sexe soient un obstacle.

Outre les postes proposés en contrat à durée indéterminée à des salariés confirmés ou à de jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi, nous accordons une attention particulière aux étudiants en leur proposant des stages ou des contrats d'apprentissage en alternance tout au long de leur cursus universitaire (ADDACTIS France est une des rares entreprises du secteur à confier un stage à des étudiants de première année).

## 2. Droit du travail

- Faire respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Assurer l'abolition effective du travail des enfants
- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

### • Convention et séminaire groupe

En Janvier 2020, les équipes d'ADDACTIS France se sont à nouveau retrouvées lors de leur séminaire annuel. Cet événement interne a pour vocation de renforcer les liens sociaux entre les différentes équipes autour d'activités de « teambuilding » et de moments d'échange et de partage.

Le séminaire permet également de faire le point sur l'année écoulée et de présenter les objectifs de l'année à venir. Il s'agit pour l'entreprise d'un moment d'échanges privilégié autour de projets et d'ambitions communes.

### • Le Comité Social et Economique

En 2019, la Délégation Unique du Personnel (DUP) est devenue le Comité Social et Economique (CSE). Cette entité rassemble trois organes internes : les délégués du personnel, le CHSCT et le Comité d'Entreprise. Le CSE d'ADDACTIS France ne se limite pas à ces obligations, elle met en place d'autres activités sociales et culturelles telles que :

- La prise en charge d'une partie des loisirs ou activités sportives des salariés : une participation financière est accordée dans la limite d'un montant défini à l'avance et identique pour tous.
- L'organisation de repas ADDACTIS France : les équipes se retrouvent autour d'un déjeuner ou d'un dîner pour partager un moment convivial.
- L'organisation d'activités diverses visant à renforcer la cohésion sociale au sein de l'entreprise.

- **Charte Télétravail**

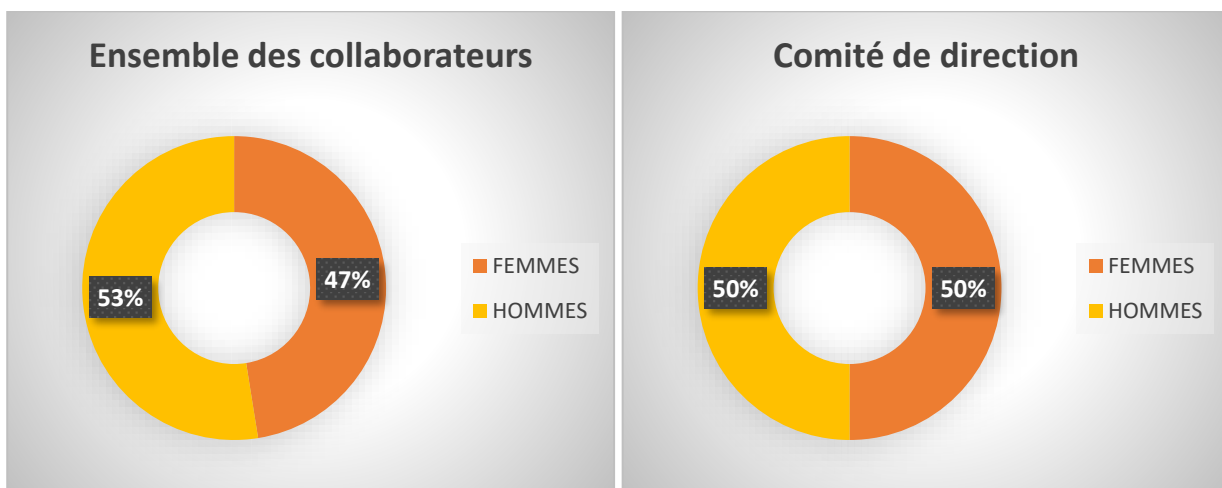
Après une phase d'expérimentation mise en œuvre au sein de la Société du 12 novembre 2018 au 30 avril 2019 puis du 1er mai 2019 au 31 décembre 2019, le bilan de la mise en place de dispositions de télétravail s'est révélée positive, tant du côté des collaborateurs que du management.

Aussi une Charte de Télétravail a été mise en place. Elle a pour objectif de faciliter le développement du télétravail, sur la base du volontariat au sein d'ADDACTIS France, tout en conciliant les nécessités de l'activité et les aspirations des collaborateurs au regard de leurs conditions de travail.

Un bilan régulier de cette initiative sera effectué.

- **Parité hommes / femmes**

La répartition hommes / femmes de l'ensemble des collaborateurs est plutôt homogène. Le Comex, composé des Associés du cabinet, et le Management Committee -Comité de direction élargi- sont quant à eux à parfaite parité.



- **Evolution de la gouvernance**

L'organisation d'ADDACTIS France poursuit son évolution suite au changement de gouvernance l'an passé. Au sein de notre entreprise, il est laissé une place importante à la promotion interne et à l'évolution des carrières, aussi bien en France qu'à l'international. En 2020, nous affirmons la volonté d'élargissement illustrée notamment par la synergie au sein du groupe ADDACTIS au travers de la mobilité et de l'ouverture à l'international. Cela a conduit par exemple à ouvrir notre practice Modeling Lab, initialement dédiée au marché français, à un accompagnement sur un périmètre international. Notre politique de mobilité s'est encore étendue pour proposer des missions temporaires ou de plus longue durée, selon les souhaits des collaborateurs et des besoins collectifs.

ADDACTIS France poursuit également sa politique de développement des carrières en instaurant un nouveau titre de Partner afin de reconnaître l'investissement des membres de son équipe dans le développement et rayonnement marché de la marque addactis®. Le premier Partner reconnu en ce début d'année est Madame Khedija Abdelmoula-Clavier, Head of Practice et membre du Management Committee.

- **Outils collaboratifs**

Nous avons incité nos collaborateurs à s'inscrire sur une plateforme d'échange collaborative « Teams » afin de pouvoir leur partager en temps réel des informations et permettre à tous de s'exprimer, de partager des idées et d'échanger. Nous avons décidé de développer d'autres moyens collaboratifs, afin de favoriser les échanges entre les collaborateurs mais également avec les clients. D'un point de vue pratique ces nouveaux outils se matérialisent par le partage de documents connectés via des outils comme Sharepoint ou encore des groupes de travail sous Teams.

L'ensemble des collaborateurs a été équipé d'un smartphone professionnel afin de répondre au besoin de mobilité des outils, de faciliter le partage d'informations et la connexion, aussi bien entre équipes qu'au sein de l'ensemble de notre société. L'usage de ces outils est encadré par une politique IT qui intègre le droit à la déconnexion.

- **Nouveaux locaux**

**On déménage !**



Notre site parisien a déménagé, afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs de notre société, et dans une optique d'amélioration de la qualité de travail de nos équipes. Le choix s'est porté sur des espaces de coworking afin de disposer d'un cadre d'échange plus large et d'infrastructures offrant un meilleur impact sur la qualité de vie au travail.

Les équipes d'ADDACTIS France se trouvent désormais dans les Espaces WEWORK de la rue Jules Lefebvre à Paris. Ce déménagement a notamment permis aux salariés de disposer d'un espace collaboratif, de partage, de salles de réunions modernes et entièrement équipées et différents lieux de vie pour faciliter leur manière de travailler.



Une nouvelle implantation a été ouverte à Bordeaux, afin de permettre une amélioration de l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle. Cela rejoint également les besoins de recrutement dans des secteurs hors région parisienne.

Dans cette même perspective de bien-être de ses collaborateurs et de la Qualité de Vie au Travail, ADDACTIS France envisage de redécorer et réagencer les locaux de Lyon et notamment la salle de pause, qui permet aux employés de se retrouver et de partager un moment convivial.

---

[contact-france@addactis.com](mailto:contact-france@addactis.com)

Espace WEWORK | 4 rue Jules Lefebvre | 75009 PARIS | Tél +33 (0)1 56 89 07 70

ADDACTIS France – Siège social | 46 bis chemin du Vieux Moulin | 69160 TASSIN | Tél +33 (0)4 72 18 58 58

addactis® est la marque, propriété de ADDACTIS Group SA, utilisée par ADDACTIS France pour promouvoir ses offres de services.



- **Soutien à différents programmes de recherche**

*Il est essentiel de signaler que 9% du temps de travail ADDACTIS France est consacré à la R&D.*

### **Chaire Prevent'Horizon**



ADDACTIS France est toujours partenaire de la Chaire Prevent'Horizon, dont il a initié la création en Janvier 2018. Dans un contexte de mauvaise prise en compte de la prévention dans le système de santé actuel, alors même que les dépenses de santé représentent un coût important pour le pays, l'objectif de la chaire de recherche Prevent'Horizon est d'améliorer la capacité des programmes de prévention proposés par les assureurs grâce à l'évaluation des risques et l'analyse comportementale. La chaire étudie également le modèle économique de la prévention pour les organismes d'assurance.

Elle est co-portée par le laboratoire SAF de l'ISFA, seul laboratoire français de recherche en actuariat (Université Claude Bernard Lyon I) ainsi que le laboratoire de santé publique HESPER.

ADDACTIS France met volontiers à disposition ses locaux de Paris afin d'organiser et promouvoir les petits déjeuners thématiques proposés mensuellement par la Chaire.

### **Chaire PARI**



ADDACTIS France apporte également son soutien au programme de recherche de la chaire PARI portée par l'ENSAE ParisTech et Sciences Po. La chaire a terminé son premier cycle sur les enjeux de pilotage, pour se renouveler avec un second volet portant sur les Enjeux du Big Data dans l'assurance. Elle s'intéresse notamment à des problématiques telles que l'appréhension et la gestion des risques dans la société de demain, le progrès scientifique, le positionnement des assurances dans cet environnement... Cette année, ADDACTIS France renouvelle également son partenariat avec la chaire et s'implique aux côtés des chercheurs, tant par sa contribution directe à certains travaux de recherche que par la mise à disposition de sa salle de conférence afin d'accueillir différentes manifestations.

Les chaires jouent un véritable rôle sociétal en permettant de rapprocher le monde académique et celui de l'entreprise, mais aussi en contribuant à faire émerger des solutions qui serviront l'intérêt général. Il est ainsi essentiel pour ADDACTIS France d'être un acteur majeur de ces programmes de recherche.



- **Running for a Cause**



Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, notre groupe, ADDACTIS Group, a décidé de reconduire le challenge. Il s'agit d'associer le running à une action de soutien à une organisation caritative avec un principe simple : pour chaque collaborateur participant, nous effectuons un don au profit de cette organisation, avec l'ambition que notre mobilisation permette à nouveau de réunir une somme intéressante.

Les équipes ADDACTIS Group seront présentes au départ des courses suivantes :

- **Les 20 km de Bruxelles**, dimanche 31 Mai 2020.
- **La Run in Lyon**, dimanche 4 Octobre 2020
- **Le Marathon de Paris**, dimanche 18 Octobre 2020



**Cette année encore, nous continuons à soutenir la Fondation ARSEP : <https://www.arsep.org/>**

*Créée en 1969, l'ARSEP est une Fondation reconnue d'utilité publique à but non lucratif dont la mission, depuis plus de 50 ans, est de contribuer à la prévention et au traitement de la Sclérose en Plaques, par la Recherche, l'enseignement et l'information auprès du public. Sa stratégie scientifique cible la compréhension de la maladie et le développement de nouvelles voies thérapeutiques avec une ouverture renforcée vers l'extérieur, tant sur le plan national qu'international. Elle finance également des programmes pilotés par de jeunes chercheurs au travers de ses nombreux partenaires Inserm, CNRS et divers Instituts de recherche tels que l'ICM.*

### 3. Environnement

- **Soutenir une approche préventive des défis environnementaux**
- **Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale**
- **Encourager l'essor et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement**

#### • **Venir au travail autrement**

ADDACTIS France rembourse en partie les kilomètres que les salariés parcourent à vélo entre leur domicile et leur lieu de travail. Cette démarche vise à encourager les collaborateurs à délaisser leur voiture au profit d'un moyen de déplacement doux et non polluant. Nous contribuons ainsi à réduire l'empreinte carbone d'ADDACTIS France.

Dès l'intégration de nouveaux collaborateurs, ADDACTIS France fournit également dans son livret d'accueil l'ensemble des plans nécessaires pour utiliser les transports en commun.

Depuis cette année, nos nouveaux locaux parisiens disposent d'espaces aménagés pour permettre le parking et développer l'accès à vélo de nos salariés.

#### • **Tri sélectif**

Nous poursuivons notre initiative en faisant appel à une société externe, ELISE, entreprise adaptée, pour recycler les déchets et encourager les comportements responsables. Les collaborateurs ont été réceptifs à ce message de sensibilisation et sont très impliqués dans le recyclage des éléments papiers, cartons, plastiques et aluminiums. Cette résolution prise en 2018, est maintenant ancrée dans les habitudes des salariés.



#### • **Informatisation des tâches et économies de papier**

Depuis de nombreuses années, ADDACTIS France informatise un nombre de tâches conséquent. Désormais les tickets restaurants sont dématérialisés, les carnets papier étant remplacés par une carte de paiement spécifique, et les bulletins de salaire sont directement

reçus dans un coffre privé digital. Les demandes de congés et tickets restaurant, la saisie des temps de travail, les factures, les notes de frais ou encore la communication interne continuent de se faire de manière électronique.

- **Panier de fruits**

Chaque semaine, une entreprise externe, le PANIER PRIMEUR, apporte un panier de fruits. Les collaborateurs bénéficient également d'un code de promotion pour commander leurs fruits et légumes qui leur sont directement livrés au bureau. Les produits sont majoritairement locaux et contribuent à améliorer le bien-être au travail.



- **Carte de vœux électronique**

Cette année, ADDACTIS France a décidé d'envoyer **100%** de ses cartes de vœux par e-mail et ainsi contribue à réduire son empreinte carbone sur l'environnement.



- **Chasse au gaspillage**

Initiée par le CSE, une liste d'actions à adopter pour protéger l'environnement a été transmise aux collaborateurs : éteindre la lumière et le chauffage en partant, mise à disposition de sacs réutilisables pour les personnes qui sortent acheter leur déjeuner à l'extérieur, recyclage des bouteilles et des piles, privilégier les dons de vêtements, livres, DVDs au lieu de les jeter. Par ailleurs, plus aucun article de vaisselle jetable ou gobelet en plastique n'est acheté par la société, chacun utilise sa propre tasse à café ; l'ensemble de la vaisselle utile pour les déjeuners étant fourni par l'entreprise. Enfin, nous avons privilégié les plats à partager pour nos déjeuners d'équipe afin de réduire les emballages et les déchets.

- **Visioconférence**

Pour faciliter et inciter les échanges entre nos bureaux de Lyon, Paris et Bordeaux, nos collaborateurs bénéficient de solutions alternatives aux déplacements. Au lieu de prendre systématiquement les transports, ADDACTIS France a installé le matériel nécessaire pour effectuer des vidéoconférences tant pour des réunions que pour des entretiens de recrutement avec des candidats. Enfin, nous avons mis en place des réunions virtuelles avec des webcams portatives. Chaque poste de travail est équipé de Teams et sa solution de visio intégrée au PC.

Ces équipements permettent également la mise en place de sessions webinaire connectées entre nos collaborateurs et nos clients afin d'échanger plus facilement sur des missions.

- **Sensibilisation RSE**

Certain de nos collaborateurs ont eu l'opportunité d'assister à une conférence pour découvrir des actions RSE faciles à mettre en place. Une des actions mises en place par ADDACTIS France a été de dématérialiser les abonnements presse (Pass argus) en proposant de remplacer les magazines papiers par des accès à lecture d'articles en ligne, et incitant nos collaborateurs à privilégier la souscription d'abonnements dématérialisés.

ADDACTIS France projette d'étudier de nouvelles actions dans les années à venir pour réduire encore son empreinte carbone et favoriser le bien-être des collaborateurs.

## Lutte contre la corruption

- S'engager à lutter contre toute forme de corruption dans sa sphère d'influence, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

### • Code de déontologie

ADDACTIS France remet à chaque collaborateur un livret d'accueil, dans lequel est présenté le code de déontologie de la société visant à rappeler les principes de bonnes conduites et les règles dans les relations avec nos clients.

*Extrait du code de déontologie :*

- *Notre société est totalement indépendante de toute structure d'assurance, tant par la composition de notre capital social que par nos modalités de rémunération.*
- *Nos missions sont rémunérées uniquement par des honoraires. Nous excluons toute autre forme de rémunération et nous interdisons les commissions de toute nature : courtage, rétrocessions...*
- *Nous nous conformons toujours aux réglementations et usages de l'actuariat conseil et nous agissons dans le respect de l'image de la profession. Nous sommes notamment membres du SACEI (Syndicat des Actuaires-Conseils et actuaires-Experts Indépendants)*

### • La formalisation contractuelle

#### - Vis-à-vis des clients

En tant que société de conseil réalisant des prestations de services pour le compte de ses clients, ADDACTIS France a intégré dans ses contrats une clause de non-sollicitation de ses collaborateurs.

#### - Vis-à-vis des collaborateurs

Lors de leur embauche, nos salariés doivent signer une clause de respect de la confidentialité des informations et des données qui pourraient être portées à leur connaissance dans le cadre de leurs missions.

Par ailleurs les contrats de travail stipulent que le Collaborateur ne devra accepter en cours de mission aucun cadeau, gratification ou rémunération en espèces ou en nature de la part d'un client ou d'un fournisseur, sans en prévenir la Société.

- **Formation RGPD**

Afin de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux liés au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles, ADDACTIS France a organisé des sessions de formations internes rendues obligatoires pour l'ensemble du personnel, quel que soit le poste occupé. Pour la deuxième année consécutive ADDACTIS France a mis l'accent sur la gestion et l'analyse de la bonne protection des données. En pratique sensibiliser nos collaborateurs sur la protection des données personnelles, se matérialise par la mise en place d'exemples et l'administration de quizz ou questionnaires afin de mieux appréhender les messages clés.